

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2023

Le 06 Avril 2023, à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 31 Mars 2023, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOUDI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, Mme GALLI, Mme RAFIK, Mme HUARD, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, M. HOBEIKA, Mme SALL, M. COURDESSES, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU.

ETAIENT REPRESENTES : Mme PRECETTI, M. LEGRAND, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme LEON, Mme BERTHIER, M. PASSERON, Mme EL MEZOUE, M. BENSABAT, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, Mme GODEFROY.

Mme RAFIK est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS DU QUARTIER PAJEAUD. (17/01/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE LA FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE MOYENNANT 31 ET 14 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (20/01/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE FOURNITURE ET POSE DE CLOTURES, PORTILLONS, PORTAILS – LOT N°1 : FOURNITURE ET POSE DE CLOTURES, PORTILLONS ET PORTAILS EN METAL PASSE AVEC LA SOCIETE POSE ORGANISATION SOL EXTERIEUR AFIN DE PRENDRE EN COMPTE L'INFLATION DES PRIX DES MATIERES PREMIERES. (20/01/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE FOURNITURE ET POSE DE CLOTURES, PORTILLONS ET PORTAILS - LOT N°2 : FOURNITURE ET POSE DE CLOTURES, PORTILLONS ET PORTAILS EN BOIS PASSE AVEC LA SOCIETE POSE ORGANISATION SOL EXTERIEUR AFIN DE PRENDRE EN COMPTE L'INFLATION DES PRIX DES MATIERES PREMIERES. (20/01/2023)
- ADOPTION DE LA CONVENTION A PASSER AVEC LA DIRECTION ZONALE DES CRS DE PARIS POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE GUIDAGE DE COURSE PEDESTRE DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE DIMANCHE 12 MARS 2023 POUR LA 34^{EME} EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 180,72 EUROS. (23/01/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SAS SPORT DEV POUR LA MISE EN PLACE D'UN SITE D'INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES COURSES ORGANISEES LE 12 MARS 2023 POUR LA 34^{EME} EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY. (24/01/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE RESERVATION ENTRE L'ASSOCIATION TENNIS CLUB D'ANTONY ET LA VILLE POUR LA LOCATION DES TERRAINS DE TENNIS COUVERTS DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ORGANISATION DES COURS DE TENNIS ANNUELS DU SERVICE SPORT POUR TOUS EN APPLICATION DES TARIFS FIXES PAR LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2022. (24/01/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION PERSPECTIVES ET MEDIATIONS POUR DES PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES AU SEIN DU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 092 EUROS TTC. (25/01/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MONSIEUR PRADELLES DE LATOUR ETHNO-ANALYSTE POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 2 480 EUROS TTC. (26/01/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SCOP ORCHESTRE COLONNE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU VENDREDI 17 FEVRIER 2023 POUR UN MONTANT DE 35 328,73 EUROS. (26/01/2023)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT - DOSSIER VILLE / ORANGE PIRATAGE TELEPHONIQUE POUR UN MONTANT DE 320,16 EUROS TTC. (27/01/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION DU SPECTACLE « LE BLUES DE LA GRENOUILLE » CONCLU AVEC LA SARL TOHU BOHU A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD LE 25 FEVRIER 2023 POUR UN MONTANT DE 550 EUROS TTC. (13/01/2023)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 5 RUE LUIGI GALVANI SUR LA PARCELLE CADASTREE SECTION CP N°227 POUR UN MONTANT DE 1 080 000 EUROS. (31/01/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DES FAMILLES ET DES LIENS POUR L'ORGANISATION D'UN LIEU ENFANTS PARENTS (LAEP) AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 4 320 EUROS TTC. (01/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2023. (03/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « REPRISE ». (01/02/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION A PASSER AVEC SOUND SURVEYOR SARL POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE MUSIQUE DANS LE CADRE DES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA GUITARE EN DATE DU JEUDI 30 MARS 2023 POUR UN MONTANT DE 2 426,50 EUROS TTC. (01/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MADAME BENNABI BENSEKHAR POUR DES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DES DERIVES SECTAIRES ET DE COHESION SOCIALE POUR UN MONTANT DE 6 600 EUROS TTC POUR L'ANNEE 2023. (08/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION DINAMIC POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2023. (08/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE - ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (U.N.S.S) LE MERCREDI 15 MARS 2023. (08/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE - ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (U.N.S.S) LES MERCREDIS 22 ET 29 MARS 2023. (08/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE LES INGENIAUX POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE LEGO ET ROBOTIQUE DU 27 FEVRIER AU 03 MARS 2023 AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 500 EUROS TTC. (08/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LES EDITIONS COM'IL FAUT POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE CREATION D'UN RECUEIL DU 20 AU 24 FEVRIER 2023 AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 235 EUROS TTC. (08/02/2023)

- ATTRIBUTION DU MARCHE D'OUVERTURE ET FERMETURE DES PARCS, SQUARES, CIMETIERES ET BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY (PROCEDURE ADAPTEE) A LA SOCIETE OLIPS POUR UN MONTANT ANNUEL FORFAITAIRE DE 83 595,33 EUROS HT ET UNE PART A BONS DE COMMANDE SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 140 000 EUROS HT (07/02/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REFECTION DES OFFICES MATERNEL ET ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON - LOT N°2 - PEINTURE, SOLS SOUPLES ET NETTOYAGE PASSE AVEC LE GROUPEMENT GOBIN ET FILS/MAISONNEUVE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 873,19 EUROS HT. (10/02/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'ASSISTANCE A PASSER AVEC LA SOCIETE AXA ASSISTANCE REPRESENTEE PAR LE CABINET CLEMENT ET DELPIERRE, AGENT GENERAL POUR UN MONTANT DE PRIME PREVISIONNELLE 2023 DE 3 419,41 EUROS HT. (10/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE COOPERATIVE CLARA POUR UNE ACTION SUR LE THEME DE LA VIE SEXUELLE ET AFFECTIVE DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 840 EUROS TTC. (10/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE COOPERATIVE CLARA POUR UNE ACTION SUR LE THEME DES STEREOTYPES DE GENRE ET LA BIENVEILLANCE DANS LES RELATIONS FILLES GARCONS DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 314 EUROS TTC. (10/02/2023)
- ACCEPTATION PAR LA COMMUNE DU DON PAR L'ASSOCIATION NEED RADIO DE MATERIEL EQUIPANT UN STUDIO D'ENREGISTREMENT WEB RADIO. (09/02/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REFECTION DES OFFICES MATERNEL ET ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON - LOT 1 – INSTALLATIONS DE CHANTIER – DEMOLITION - GROS ŒUVRE -CLOISONNEMENT - CARRELAGE – FAIENCE MURALE – MENUISERIES - CHARPENTE – COUVERTURE ET VRD PASSE AVEC LA SOCIETE BRIAND POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 44 940,84 EUROS HT. (14/02/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC EIRL MATTHIAS DORIN – AFTRWRK POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE VENDREDI 7 AVRIL 2023 POUR UN MONTANT DE 2 110 EUROS TTC. (14/02/2023)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR UN BIEN SIS 195 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE SUR LES PARCELLES CADASTREES SECTION G N° 188 ET G N° 190 POUR UN MONTANT DE 2 025 000 EUROS. (14/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE A TITRE GRATUIT POUR L'INSTALLATION DE CANDELABRES DE LA VILLE SUR UN TERRAIN APPARTENANT A LA REGION ILE-DE-FRANCE, PARCELLE BY 98, DURANT LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'AVENUE LAVOISIER. (16/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LA MAIF POUR DEFINIR LES TERMES DU SOUTIEN ACCORDE A LA VILLE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA 34^{ÈME} EDITION DU SEMI-MARATHON LE 12 MARS 2023 AVEC NOTAMMENT UNE PARTICIPATION DE 715 EUROS VERSEE AU PROFIT DE LA RECYCLERIE SPORTIVE DE MASSY-PALAISEAU. (17/02/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 13 SEPTEMBRE 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « LES LICORNES EN CHAUSSETTES » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE BEAUVALLON AFIN DE MODIFIER LES HORAIRES DE MISE A DISPOSITION. (17/02/2023)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DU STATIONNEMENT URBAIN DES PARKINGS EN OUVRAGE ET PARCS EN ENCLOS. (07/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MONSIEUR MANUEL ANGOT D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUE RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE ANGLADE D'UN ATELIER INDIVIDUEL AU CARRE D'ANTONY SITUE RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 100 EUROS. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CINEMA LE SELECT, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION CULTURE-RELAX AFIN DE PRENDRE EN COMPTE SON CHANGEMENT DE NOM. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME ANITA CALISI D'UN ATELIER INDIVIDUEL AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 100 EUROS. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME BARTA BELMAGHNI-DELEZOIDE D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME CAROLINE BURDINAT-MONTIGNEAUX D'UN ATELIER INDIVIDUEL AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 100 EUROS. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE LA SECTION KARATE DE L'ASSOCIATION TRAIT D'UNION VERRIERES-LE-BUISSON POUR UN MONTANT HORAIRE DE 49 EUROS. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC MEDIATONE BOOKING POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE VENDREDI 07 AVRIL 2023 POUR UN MONTANT DE 949,50 EUROS TTC. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR JULIEN LALOUS DIETETICIEN NUTRITIONNISTE POUR UNE SESSION D'ATELIERS NUTRITION ENFANTS DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 160 EUROS TTC. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME MATHILDE SOUSSI D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (22/02/2023)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT - DOSSIER CONTENTIEUX M. BIDAULT INTERJETANT APPEL DU JUGEMENT DU TGI DU 30 MARS 2021 POUR UN MONTANT DE 264 EUROS TTC. (21/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE ANTIDOTE POUR LA GESTION DE REUNIONS DE CONCERTATION DANS LE CADRE DU PROJET DE SKATE-PARK PORTE PAR LE CONSEIL DES JEUNES CITOYENS POUR UN MONTANT DE 2 160 EUROS TTC. (22/02/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE D'UN LOCAL SIS 2 RUE LUIGI GALVANI DU 23 NOVEMBRE 2021 PASSEE AVEC LA SOCIETE PACK RENT SERVICES AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT DU TITULAIRE DE LA CONVENTION. (22/02/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE CLUB TELI POUR L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE SUR LA MOBILITE INTERNATIONALE A DESTINATION DES JEUNES FREQUENTANT LE 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 460 EUROS TTC. (23/02/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE DROIT D'EXPLOITATION POUR LE SPECTACLE « MANGE-MOI SI TU PEUX » CONCLU AVEC L'ASSOCIATION GINGKO BILOBA A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 1^{ER} AVRIL 2023 POUR UN MONTANT DE 685.75 EUROS TTC. (10/02/2023)
- PAIEMENT ANTICIPE A LA SOCIETE AUOMOBILES CITROËN POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES CITROËN AMI POUR UN MONTANT TOTAL DE 26 770 EUROS TTC. (01/03/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR DIMITRI PARASKEVA PSYCHOLOGUE POUR L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE SUR LE CYBER-HARCELEMENT AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 170 EUROS TTC. (06/03/2023)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023 POUR LE PROGRAMME EN FAVEUR DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX. (07/03/2023)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023 POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET LA SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE. (07/03/2023)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023 POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX. (07/03/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE – ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE LA FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE MOYENNANT 34 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (08/03/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION BARRIOS MANGORE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DANS LE CADRE DES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA GUITARE LE 1^{ER} AVRIL 2023 POUR UN MONTANT DE 1 300 EUROS TTC. (07/03/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU 13 SEPTEMBRE 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « LES LICORNES EN CHAUSSETTES » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'ESPACE BEAUVALLON AFIN DE RAJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (10/03/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC VERSION ORIGINALE MUSIC SARL POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 12 660 EUROS TTC. (10/03/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE A PASSER AVEC LA SOCIETE SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL POUR UN MONTANT DE 26 550 EUROS TTC. (13/03/2023)
- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA SOCIETE MOBILITY TECH GREEN POUR L'INSTALLATION D'UNE SOLUTION D'AUTOPARTAGE A DESTINATION DES AGENTS DE LA VILLE POUR UN MONTANT DE 10 548 EUROS TTC. (10/03/2023)
- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CINEMA LE SELECT ET LE GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) VALLEE SUD EMPLOI POUR L'ORGANISATION DE SEANCES DE CINEMA SUIVIES DE DEBATS A DESTINATION DES JEUNES INSCRITS EN CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE (CEJ) POUR UN MONTANT EN RECETTES DE 9 EUROS TTC PAR JEUNE ET PAR SEANCE. (13/03/2023)

ORDRE DU JOUR

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LES INDEMNITES PERCUES PAR SES MEMBRES –

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FONDS D'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (FACECO) EN FAVEUR DES VICTIMES DES TREMBLEMENTS DE TERRE DE TURQUIE ET DE SYRIE –
POUR : 49

I - FINANCES –

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL – ANNEE 2022 –
POUR : 49
- ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – EXERCICE 2022 –
POUR : 40 – CONTRE : 08 – Ne prend pas part au vote : 01 (M. SENANT)
- AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – EXERCICE 2022 –
POUR : 41 – CONTRE : 08
- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE - EXERCICE 2023 –
Fonctionnement : POUR 41 – CONTRE : 08 sauf chapitre 73 en recettes POUR : 38 – CONTRE : 08 – ABSTENTION : 03
Investissement POUR : 38 – CONTRE : 08 - ABSTENTION : 03
- MAJORATION DU TAUX DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE –
POUR : 49
- ADOPTION DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES –
POUR : 41 – ABSTENTION : 03 – CONTRE : 05
- INSTAURATION DE LA TAXE DE SEJOUR SUR LA COMMUNE D'ANTONY –
POUR : 49
- APPLICATION DU TAUX D'EFFORT AUX TARIFS DES ACTIVITES MUNICIPALES A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2023 - MODIFICATIF –
POUR : 41 – CONTRE : 08
- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX NON SOUMIS AU TAUX D'EFFORT –
Stationnement et Salles Municipales : POUR : 49 et Activités Musicales : POUR : 44 – CONTRE : 05

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2022 –
POUR : 49
- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DES PARCELLES AQ N° 284 D'UNE SURFACE DE 5 M² ET AQ N° 286 D'UNE SURFACE DE 7 M² SISES 73 RUE DU COLONEL FABIEN APPARTENANT A MADAME MONIQUE DETRUIT, MONSIEUR ENGUERRAND CALEY ET MONSIEUR ERIC CALEY –
POUR : 49
- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UN BIEN SITUE 5 BOULEVARD PIERRE BROSSOLETTE A ANTONY CADASTRE Q 20 APPARTENANT A MONSIEUR ANDRE VASARHELYI -ADDITIF –
POUR : 44 – Ne prend pas part au vote : 05

III - PERSONNEL –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
POUR : 44 - CONTRE : 05

- RENOUELEMENT DE L'AGREMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE –
POUR : 49

IV - EDUCATION –

- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE, SENIORS ET PETITE ENFANCE : CHOIX DU CONCESSIONNAIRE ET ADOPTION DU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE COMPASS GROUP FRANCE –
POUR : 44 – CONTRE : 05

V - SPORTS –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES –
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme RAFIK)
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES –
POUR : 43 – ABSTENTION : 05 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme RAFIK)

VI - AFFAIRES DIVERSES –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES –
POUR : 36 – CONTRE : 08 – Ne prend pas part au vote : 05 (Mme GENEST, M. NEHME, Mme GALLI, Mme ZAMBARDJOURI et Mme SALL)
- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU CONTRAT DE VILLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2023 –
POUR : 49
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES –
POUR : 39 – CONTRE : 08 – Ne prend pas part au vote : 02 (Mme GENEST et Mme GALLI)
- ADOPTION DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE DE LA VILLE D'ANTONY –
POUR : 49
- PRISE EN CHARGE DE DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIES AVEC DES VILLES ETRANGERES –
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2023 (1^{er} JURY) –
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2023 (1^{er} JURY) –
POUR : 49
- ADHESION DE LA VILLE AU DISPOSITIF DOREMI ET ADOPTION DE LA CHARTE DU TERRITOIRE ENGAGE DANS LA RENOVATION PERFORMANTE –
POUR : 49
- COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES –
- VŒU RELATIF A LA REDUCTION NECESSAIRE DES NUISANCES SONORES AUX ABORDS D'ANTONYPOLE –
POUR : 49

**Fin de la séance à 01h20
Antony, le 07 Avril 2023**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**